



Evénement intergouvernemental au niveau ministériel des Etats Membres des Nations Unies pour commémorer le soixantième anniversaire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et le cinquantième anniversaire de la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie (7-8 décembre 2011)

# Engagements des Etats : Note d'information

#### 1. Introduction

Un certain nombre d'Etats ont exprimé le souhait de tirer parti de l'Evénement intergouvernemental des 7 et 8 décembre 2011 pour prendre volontairement des engagements concrets afin d'améliorer la protection et l'assistance aux réfugiés et aux apatrides.

A la demande des Etats, le HCR a mis au point quelques lignes directrices sur les types de domaines où il pourrait, le cas échéant, envisager de prendre des engagements<sup>1</sup>. Les Etats ont également demandé un modèle de présentation pour ces engagements. Un formulaire est joint à cette fin.

#### 2. Formulation des engagements

On estime que ces engagements seront le plus utiles s'ils sont spécifiques, orientés vers l'action, tournés vers l'avenir et, dans la mesure du possible, mesurables. Les Etats pourraient souhaiter prendre des engagements individuels et/ou conjoints.

#### 3. Présentation des engagements

Les Etats sont invités à soumettre leur engagement au HCR avant l'Evénement intergouvernemental, en adressant le formulaire ci-joint à <u>pledges@unhcr.org</u> d'ici au vendredi 2 décembre 2001. L'envoi des engagements avant l'Evénement facilitera l'annonce et la diffusion publiques. Toutefois, les engagements resteront confidentiels jusqu'à l'Evénement, sauf décision contraire des Etats. Une permanence pour la réception de ces engagements sera également disponible lors de l'Evénement intergouvernemental où les Etats pourront soumettre tout engagement résiduel ou additionnel.

### 4. Annonce des engagements

Il est probable que les représentants d'Etats pourraient souhaiter annoncer les engagements de leur gouvernement au cours des sessions plénières de l'Evénement intergouvernemental. Suite à leur annonce, le HCR fera connaître publiquement ces engagements par le biais d'Internet et d'autres médias. On envisage également de constituer après l'Evénement, un recueil de tous les engagements qui sera rendu public.

## 5. Informations complémentaires

Au cas où vous auriez des questions concernant le processus d'engagement ou pour toute autre demande d'assistance, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Monsieur José Riera Conseiller principal auprès du Directeur Division de la protection internationale Siège du HCR, Genève

Courriel : riera@unhcr.org Téléphone: +41 22 739 7684

<sup>1</sup> Voir la *Note d'orientation complémentaire visant à appuyer le processus d'engagement des Etats* disponible en arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol à l'adresse <a href="http://www.unhcr.org/4dee17b89.html">http://www.unhcr.org/4dee17b89.html</a>.

# Formulaire d'engagement

Nom de l'Etat :
Contact :
Nom et titre :
Courriel:
Téléphone:
Description de(s) (I') engagement(s)
(Veuillez formuler chaque engagement de façon distincte et indiquer si un engagement est pris par plus d'un Etat)
Le Gouvernement de s'engage
à